

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Qualité de ville, qualité de vie*

Délibération n° : 490

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 181139

Direction en charge : Mission Foncier

Objet : Saint-Genest-Lerpt – Régularisation foncière - Échange de terrain avec Monsieur André RAVEL - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 16/11/2018

Compte rendu affiché le : 27/11/2018

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME (Présent à partir de la question n°9 du projet de l'ordre du jour.), Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question n°73 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER (Présent jusqu'à la question n°44 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT (pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, Pouvoir jusqu'à la question n°14 du projet de l'ordre du jour.) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :

M. Lionel SAUGUES

Politique : *Qualité de ville, qualité de vie*

Délibération n° : 490

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 181139

Direction en charge : Mission Foncier

Objet : Saint-Genest-Lerpt – Régularisation foncière - Échange de terrain avec Monsieur André RAVEL - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La Ville de Saint-Etienne est propriétaire de jardins ouvriers, lieu dit « Aux Baraudes » sur la commune de SAINT-GENEST-LERPT, parcelle cadastrée 223AI 383 d'une superficie de 51 168 m².

□ **Motivation et Opportunité :**

Dans le cadre de la restructuration de ces jardins ouvriers, la Ville de Saint-Etienne doit procéder à un échange de parcelles avec le propriétaire des parcelles mitoyennes.

Il s'agit de régulariser des limites foncières par voie d'échange.

□ **Contenu :**

La Ville de Saint-Étienne cède partie de la parcelle AI 383 à Monsieur André RAVEL d'une superficie de 33 m².

En contrepartie, Monsieur André RAVEL cède partie des parcelles AI 384, AI 526 à la Ville de Saint-Étienne d'une superficie respective de 25m² et 8 m².

Un document d'arpentage a été réalisé par un géomètre.

Cet échange sera réalisé sans soulte. La parcelle cédée par la Ville de Saint-Etienne est estimée à 14 € Ce montant est conforme à l'avis de France Domaine en date du 19/07/2018.

La Ville de Saint-Étienne prendra à sa charge le document d'arpentage ainsi que les frais d'acte.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Étienne.

□ **Point Financier :**

- Coût total investissement TTC : 800 euros : frais de notaire dont TVA :
- Coût total annuel fonctionnement TTC : dont personnel mis en oeuvre :

○ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement	800 €frais de notaire					
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est proposé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- autoriser et approuver l'échange de terrains suivant les modalités et conditions mentionnées dans la convention d'échange ci-jointe,
- autoriser M. le Maire, ou tout représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention d'échange dont un exemplaire restera joint au présent dossier,
- autoriser M. le Maire, ou tout représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer l'acte notarié à intervenir en l'étude de Maître MERMET, Notaire à La Talaudière.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire BP 2018 -op 2001 P 69076 chap 21 art 2118
Résultat du vote : 55 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée
	Christiane JODAR